

*RAPPORT PROVISOIRE*

**Collège 6, ELUS**

**Objet :** Composition du collège et avant projet de programme d'actions

**Date et lieu :** 20 février 2004 à 17h00

**Présents :** Renée GERBAL

**Excusés :** -

**1°) Composition du collège :**

Postes vacants constatés : 4 / 10 : Conseil général de l'Hérault (2) et Communauté de communes du Lodévois (2)

Proposition : il conviendra d'attendre les élections cantonales. En effet, il peut s'effectuer des glissements de représentation entre intercommunalité et Conseil général, ce qui amènera les intercommunalités à réactualiser leur représentation au CA de l'association, et par le même occasion peut être au Conseil de développement.

Les conseillers généraux du territoire étant membres du CA de l'association qui pilote le Pays, il est peu probable qu'ils soient au Conseil de développement, en vertu de la règle qui stipule qu'un élu qui siège à l'association, ne peut pas être à la fois au Conseil de développement.

**2°) Remarques relatives au programme d'actions :**

Rien à signaler de particulier, l'ébauche semble suffisamment détaillée et précise au niveau de l'armature, et en correspondance avec la Charte de Pays.

Au niveau des fiches projets, on relèvera le coût important de l'espace aquatique du Clermontois (10 millions d'euros), qui est le projet identifié au montant le plus élevé pour l'instant à l'échelle du Pays.

**Le rapporteur,**  
**Renée GERBAL**